



REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT A.H.P
COMMUNE DE MALIJAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALIJAI

Séance du 28 avril 2026

Objet : Club jeunes : demande de subvention séjour fête des lumières

L'an deux mille vingt-six et le 28 avril à 18 heures 45,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, DURAND Simone, BERTORELLO Sylvie, BERNARD Myriam, AILLAUD Karine, BRY Claire, ROBERT-IMBERT Carole, Messieurs GONCALVES Gilles, HOLIET Samuel, MUNOZ Estéban, DEYE Manuel, DELAROUX Lionel, REYNIER-MONTLAUX Jean-Christophe, ABBES Loïc, VARCIN Alexandre, CHATARD Gilles.

Absents excusés : M. BONO Vicente, Mme MIOTTO Lucie

Procurations : M. BONO Vicente donne procuration à M. GONCALVES Gilles.

M. HOLIET Samuel a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PREFECTURE

le 30/04/2026

Application agréée E-legalite.com

Objet : Club jeunes : demande de subvention séjour fête des lumières

M. Samuel HOLIET présente le projet du Club Jeunes de réaliser 1 séjour à Lyon en décembre 2026.

Le coût serait de 2965.40 €.

M. Samuel HOLIET propose de solliciter une subvention pour financer ce séjour selon les plans de financement ci-joint :

Dépenses		Recettes	
Hébergement	638,64 €	Participation familles 20€/j (12 pers)	520 €
Transport jusqu'à Lyon	1786 €	Subventions	1500 €
Transport en commun	107 €	Participation de la commune	945.64 €
Nourriture	434 €		
Total	2965,64 €	Total	2965.64 €

OUI cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De valider ce séjour,
- D'autoriser Mme le Maire à solliciter une subvention pour ce projet.

Malijai,
Le 28/04/2026
Fait et délibéré, les jour, mois et an
que dessus.
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Sonia FONTAINE



REÇU EN PREFECTURE

le 30/04/2026

Application agréée E-legalite.com